



République Algérienne
Démocratique et
Populaire

Ministère des Affaires
Etrangères



Ambassade de
France en Algérie

Programme Profas C+

Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)

Le programme Profas C+ soutient les **partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises**, permettant par le biais d'un co-financement, la réalisation de projets structurants de modernisation des activités et des organisations du secteur public, de part et d'autre de la Méditerranée.

Le programme Profas C+ s'est doté d'un **nouvel outil, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)**, précédant l'appel à projets et facilitant la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises.

Cet outil va permettre de repérer et d'adapter les projets afin de mieux les inscrire dans les domaines prioritaires de la coopération des deux pays tels que fixés dans le Document Cadre de Partenariat 2013 - 2017 et quand il sera publié, dans le Document Cadre de Partenariat 2018 - 2022.

L'A.M.I. se conçoit aussi comme un outil de dialogue entre les partenaires et si nécessaire comme une phase d'amorçage de la relation entre les partenaires des deux pays. Au cours de l'A.M.I., des moyens limités pourront être mis à disposition des porteurs de projet pour en mûrir la réalisation et en particulier, construire la relation entre les partenaires.

Ouverture de l'A.M.I. 15 novembre 2017

Les réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont à adresser à :

➤ **Pour la partie algérienne** : Madame Karima BENYAHIA, chargée du bureau France coopération culturelle, scientifique et technique

k.Benyahia@mae.dz

➤ **Pour la partie française** : Madame Chloé DAVEZAC, attachée de coopération institutionnelle

chloe.davezac@diplomatie.gouv.fr
profasc.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

1/ Qui peut postuler ?

Les entités publiques, services ou équipes appartenant à des administrations, à des Ministères, services publics, GIP, etc. algériens et français peuvent répondre à l'A.M.I. Les personnes référentes répondant à l'A.M.I. engagent leur équipe, ou leur service au moins jusqu'aux résultats de l'appel à projets.

2/ Comment postuler ?

Aussitôt l'A.M.I. ouvert, les secteurs et institutions envisageant de répondre à l'appel à projets Profas C+, peuvent déposer un projet auprès du Ministère algérien des Affaires étrangères et de l'Ambassade de France à Alger.

La fiche du projet proposé doit, sur 3 pages maximum, comporter les rubriques suivantes¹ :

- Titre (non-définitif) du projet envisagé*
- Administration publique porteuse*
- Nom et coordonnées de la personne référente*
- Partenaire français identifié ou envisagé
- Objectif global du projet* (en lien avec les thématiques prioritaires du DCP)
- Objectifs spécifiques et activités envisagées*
- Description narrative du projet (en 20 lignes maximum) *
- Budget envisagé*
- Perspectives de co-financement*
- Besoin d'accompagnement pour le lancement ou le renforcement du partenariat institutionnel / demandes de crédits d'amorçage²

3/ Calendrier du PROFAS C+

- ✓ **15 novembre 2017** : ouverture de l'A.M.I.
- ✓ **15 janvier 2018** : clôture de l'A.M.I.
- ✓ **Entre le 16 et 24 janvier 2018**: annonce des résultats de la présélection et éventuellement, début de l'accompagnement des projets retenus
- ✓ **25 janvier 2018** : ouverture de l'Appel à Projets
- ✓ **25 mars 2018** : clôture de l'Appel à Projets (date limite de dépôt)

* Les rubriques marquées d'une étoile sont indispensables

² Les crédits d'amorçage sont limités à 3 missions à destination de ou vers la France pour permettre la recherche ou la rencontre des partenaires français et algériens.